

l'écho de nos villages

NUMÉRO 48
3^{ÈME} TRIMESTRE 2013

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



COULEURS D'AUTOMNE

sommaire

DOSSIER : LE MONOXYDE DE CARBONE

HISTOIRE LOCALE : IL ÉTAIT UNE FOIS...

JEAN-MARIE SAURAT

VIE LOCALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

DÉLIBÉRATIONS DU C.M.

ÉTAT CIVIL

ANIMATIONS



GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

édito

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT), VOUS CONNAISSEZ ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme, principal outil d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Intercommunalité.

Il organise les développements en respectant l'équilibre entre ville et nature et en coordonnant urbanisme et transports. Il assure la mise en cohérence du plan de développements urbains, du programme local d'habitat ainsi que des plans locaux d'urbanisme (PLU).

Elaboré par une ou plusieurs communautés de communes, il doit couvrir un territoire continu et sans enclave.

Il définit donc les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme des territoires concernés en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements, d'équipements et d'environnement. Il doit en particulier traiter :

- de l'équilibre social des territoires
- de l'équilibre entre urbanisation et desserte en transports collectifs
- de l'équipement commercial et artisanal.

Le SCOT doit prendre en compte les programmes d'équipement de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics, et doit être compatible avec les lois "littoral", "montagne" et "urbanisme".

Le SCOT "Grenelle" exprime un projet global, il pourra par exemple subordonner la réalisation de nouvelles zones d'habitations à la création de dessertes de transports ou imposer aux communes de développer leur urbanisation dans les secteurs desservis.

Pour ce qui concerne notre secteur, le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale s'étale de Saverdun à Tarascon et représente une population approximative de 80 000 habitants.

Une fois le SCOT en place, il génèrera le transfert des PLU aux intercommunalités, et les communes n'auront plus de compétence en matière d'urbanisme et d'aménagement. Pour compléter le tout, un Etablissement Public Foncier Local est à l'étude au niveau du Département. Ce dossier vous sera présenté ultérieurement.

José LORENZO

dossier

LE MONOXYDE DE CARBONE

Avec une centaine de décès en moyenne par an, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore. Sa densité est voisine de celle de l'air. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane.

Le monoxyde de carbone (CO) est inhalé dans l'air et absorbé par les poumons lors de la respiration.

Tous les types d'appareils, quel que soit le combustible utilisé, sont une source de monoxyde de carbone, en quantité variable selon la nature de ce combustible et la qualité de la combustion :

- les chaudières à bois, à charbon, à gaz, ou à fioul
- les chauffe-eau et chauffe-bain
- les inserts de cheminées, les poêles
- les chauffages mobiles d'appoint
- les cuisinières à bois, à charbon, ou à gaz
- les moteurs automobiles dans les garages
- les groupes électrogènes à essence ou à fioul et tout moteur thermique fixe ou mobile
- les appareils « de fortune » type brasero

Les accidents

Dans la majorité des cas, les accidents résultent :

- de la mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstrué ou mal dimensionné) ;
- de l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées) ;
- du défaut d'entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que des inserts, poêles, cuisinières, chauffages mobiles d'appoint ;
- de la vétusté des appareils ;

- de la mauvaise utilisation de certains appareils (appareils de chauffage d'appoint utilisés en continu par exemple, groupes électrogènes...) ;
- de l'incompatibilité des différentes installations présentes dans un même logement (exemple : foyer ouvert et chaudière).

Comment éviter les intoxications ?

- Faire vérifier chaque année les installations par un professionnel : (chaudières, chauffe-eau et chauffe bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération.
- Aérer le logement même en hiver et ne jamais boucher les entrées d'air.
- Faire effectuer au moins une fois par an, un ramonage des conduits et cheminées.

Il faut être encore plus vigilant lors d'intempéries exceptionnelles, de grands froids ou de périodes de redoux, car les appareils sont davantage sollicités et leur fonctionnement peut être perturbé.

Il est essentiel que chacun, professionnels de santé ou sociaux, installateur ou revendeur de matériel de chauffage, mais aussi chaque citoyen, soit vigilant afin de dépister au plus tôt cette intoxication encore mal connue

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des chauffages d'appoint en continu : ils ne sont pas raccordés à l'extérieur et doivent être utilisés dans des pièces ventilées.
- des appareils non destinés à cet usage (réchaud de camping, braseros, fours...).

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Les chiffres

En 2011, 915 intoxications accidentelles domestiques dues à des émanations de CO ont été recensées, impliquant 2706 personnes dont 1 901 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière. (source système de surveillance InVS)

Source : Mairie (plaquette info à disposition du public)
le site du Ministère des affaires sociales et de la santé
www.sante.gouv.fr

histoire locale

Il était une fois...



Jean Marius Marcel SAURAT (connu de tous sous le prénom de "Jean-Marie") est né à Amplaing le 24 juin 1912 dans sa maison familiale. Son père, Emile SAURAT "mort pour la France" durant la 1^{ère} guerre mondiale, le jeune Jean-Marie fut "adopté par la Nation" par jugement du Tribunal de Foix en date du 12 février 1920.

Jean-Marie a eu une vie professionnelle bien remplie : aide comptable, menuisier puis garde mobile dans la banlieue parisienne où il s'exila durant quelques années, avant de revenir en 1945 dans son Ariège natale, sans doute rattrapé par le "mal du pays". De retour à Amplaing, il reprit sa profession de menuisier tout en s'occupant de sa petite exploitation agricole.

Suivant en cela les traces de son grand-père maternel, Dominique ABBEBERY, qui fut conseiller municipal au début du 20^{ème} siècle, Jean-Marie devint Maire de la commune d'Amplaing à deux reprises : de 1947 à 1953 et de 1959 à 1963. Soucieux du bien-être de ses administrés, tout au long de ses mandats électoraux il a œuvré pour améliorer la qualité de vie des habitants du village. On lui doit notamment deux réalisations importantes dont il était fier, le réseau d'adduction d'eau potable et l'installation de la première cabine téléphonique.

Après une longue vie laborieuse, Jean-Marie SAURAT a rejoint le royaume de ses ancêtres le 22 novembre 2008, laissant derrière lui l'image d'un personnage affable, apprécié de tous.

Merci à Elise et Guy Fonta pour l'aide apportée à la réalisation de cette page.

(Source : archives Mairie - annuaire de l'Ariège 1906)



LES MAIRES DE AMPLAING			
EYNIE Raymond	1790 - 1795	PUJOL Pierre	1895 - 1899
CLASTRE Jean	1795 - 1830	PRADES Antoine	1899 - 1905
ESTEBE Joseph	1830 - 1832	VIDAL Jacques	1905 - 1908
FOURNIE Jean	1832 - 1838	FOURNIE François	1908 - 1912
CLASTRE Jean-Baptiste	1838 - 1843	CANAL Léopold	1912 - 1919
DENJEAN Jean-Paul	1843 - 1846	PRADES Antoine	1919 - 1925
CLASTRE Jean-Baptiste	1846 - 1852	ESQUIROL Henri	1925 - 1947
DENJEAN François	1852 - 1860	SAURAT Jean-Marie	1947 - 1953
CORRAZE Guillaume	1860 - 1863	LAFAILLE Joseph	1953 - 1959
FOURNIE Raymond	1863 - 1870	SAURAT Jean-Marie	1959 - 1963
VIDAL Pierre	1870 - 1881	DELNONDEDIEU Roger	1963 - 1965
VIDAL Jacques	1881 - 1884		
BLAZY Jean	1884 - 1895		

* Par Décret de 1965, la commune d'Amplaing a été rattachée à MERCUS-GARRABET



DIMANCHE 28 JUILLET 2013, LE MAIRE ENTOURÉ DU CONSEIL MUNICIPAL A RENDU HOMMAGE À JEAN MARIE SAURAT. EN PRÉSENCE DE NOMBREUX CONCITOYENS, ELISE, LA FILLE DE CE DERNIER A DÉVOILÉ UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE SUR LA PLACE DU VILLAGE.

1947 - 1965

Quelques noms connus de conseillers municipaux d'Amplaing...

Augustin AMIEL, Félicien CLASTRES, François CORRAZE, Robert CORRAZE, Roger DELNONDEDIEU, Augustin FONTA, Joseph LAFAILLE, Fernand MAURY, Roland MAURY, Paul PAILLOLE, Georges VIDAL, Georges VIDAL (fils d'Alfred)...

TRAVAUX

Cimetière de Mercus : les travaux de réhabilitation du "carré militaire" réalisés par l'entreprise SOCA sont terminés. Cet espace réservé aux sépultures des victimes de guerres de notre commune vient de retrouver sa dignité.

Cantine scolaire : l'augmentation du nombre d'enfants prenant le repas de midi à la cantine a imposé l'agrandissement de la salle de restauration.

Place de Garrabet : Ça y est ! L'aménagement de la place Jules Guesde à Garrabet est terminé. Aire de stationnement, piste de danse, massifs de fleurs, mobilier urbain, abri bus, jardin d'enfants tout y est. Samedi 7 septembre le maire et son conseil municipal, entourés de nombreux concitoyens, ont inauguré cet espace de vie cher aux habitants du village en présence de Frédérique MASSAT, députée, et de Julie CUMINETTI qui représentait le Conseiller Général en qualité de suppléante.



COMMÉMORATION

La cérémonie commémorant l'armistice de la guerre 14/18 se déroulera le LUNDI 11 NOVEMBRE 2013

- à 13 h 30 à Amplaing
- à 14 h 30 à Mercus où elle sera suivie de l'inauguration du "carré militaire" réhabilité.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

La déchetterie d' Arignac étant fermée le Lundi, les "déchets verts" et "encombrants" dont la collecte s'effectue au cours des 1^{ère} et 3^{ème} semaines de chaque mois ne doivent être sortis qu'à partir du Lundi soir veille du début de ramassage.



LE MOT DU MAIRE

Une erreur s'étant glissée dans la rédaction de la rubrique "Etat Civil" du bulletin municipal n°47, nous avons dû occulter la liste des naissances du 2^{ème} trimestre 2013. De ce fait, ces dernières sont mentionnées dans le présent bulletin municipal. Comptant sur votre compréhension, je vous prie de bien vouloir excuser cette anomalie.

J. LORENZO



EMPLOIS SAISONNIERS

Durant les mois de Juillet/Août 13 jeunes gens et jeunes filles ont occupé pour une durée de 3 semaines chacun des emplois saisonniers. Intégrés au sein des services techniques municipaux, ils ont effectué avec sérieux et enthousiasme les diverses tâches qui leur ont été confiées : peinture, balayage des rues, installation des structu-

res pour les fêtes locales, nettoyage des bâtiments communaux, collectes des déchets verts et encombrants... Grâce à cette courte expérience professionnelle tous ces jeunes ont pu évoluer dans le monde du travail d'équipe au sein d'une collectivité. Merci aux employés communaux qui les ont guidés dans un climat d'entente cordiale.

ENVIRONNEMENT

Rien de plus désagréable que de parcourir les rues et places de nos villages souillées par les excréments nauséabonds semés par nos amis les chiens... Ces gentilles bêtes qui déposent sans penser à mal leurs déjections ne sont pas à blâmer, par contre leurs propriétaires doivent apprendre à effectuer le geste civique simple et efficace qui consiste à ramasser les crottes de leur animal de compagnie. Pour cela, il suffit de se munir d'une feuille de papier journal, ou d'un sac en plastique... Outre l'aspect visuel et olfactif qu'engendrent ces déjections, il ne faut pas oublier qu'elles peuvent provoquer des chutes accidentelles notamment chez les personnes âgées.

PRENONS NOS RESPONSABILITÉS : ENSEMBLE PRÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DE NOTRE COMMUNE ET LA SANTÉ DE SES HABITANTS.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre, à l'occasion des "Journées Européennes du Patrimoine" les portes de l'Eglise Saint Louis de Mercus ont été ouvertes au public. Durant ces 2 journées, les visiteurs venus nombreux ont pu profiter de la visite guidée d'Alain Pflieger (membre de l'association "Histoire du patrimoine tarasconnais"). A travers ses commentaires détaillés, les visiteurs ont pu revivre le riche passé de ce bel édifice classé monument historique depuis 1910.

BIBLIOTHÈQUE

LA REPRISE

Après un mois de vacances, les bibliothécaires ont repris leur fonction. Comme chaque année à pareille époque, les collections ont été renouvelées et enrichies par de nouveaux ouvrages.

La bibliothèque de Mercus fait désormais partie du réseau lecture mis en place par le Conseil Général, de ce fait, elle est placée sous l'égide de la communauté des communes du Pays de Tarascon. Ce transfert apportera dans les mois à venir de nouveaux services aux lecteurs, en leur permettant notamment d'emprunter des CD et DVD. Côté adhésion : pas de changement, l'accès à la bibliothèque reste gratuit.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 16h15/17h45 - Mardi 16h/18h

Mercredi 15h/17h - Vendredi : 16h/18h.

CRÈCHE

Le centre multi accueil "Les Coccinelles" a rouvert ses portes après 3 semaines de vacances. Dès la rentrée, les habitués ont repris leurs activités sans aucune hésitation. Pour les petits nouveaux, c'est l'heure de la découverte et de l'adaptation qui, sans aucun doute, se fera progressivement.

La structure, dont la capacité d'accueil a été portée à 17 enfants en 2012, ne désemplit

VIE ÉCONOMIQUE

Professionnelle du spectacle, **Delphine RAUZY**, épouse SEGRETO, est installée auto entrepreneur à Mercus sous la dénomination "VITABELLA CIRQUE ET MAGIE". Costumée et maquillée, elle apportera couleurs, rêves et joie pour tous les âges.

Mail : delphinerauzy@yahoo.fr
Tél. 06 11 23 60 25 / 05 61 01 70 53



pas. En effet, le nombre de naissances ou de prévisions de naissances, laisse présager un bel avenir pour "Les Coccinelles".

REPAS DE QUARTIER

GARRABET

C'est maintenant devenu une habitude... Pour la deuxième fois consécutive, les rive-

rains de l'impasse de la Bergerie se sont retrouvés pour partager "le repas de quartier". Grâce au dynamisme de Jean-Marc et ses voisins tout a été mis en œuvre pour assurer la réussite de cette belle journée placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur. Rendez-vous est pris pour 2014.



VIE SCOLAIRE

FÊTE DES ECOLES

Le samedi 22 juin, les élèves des écoles ont été les acteurs du spectacle donné à l'occasion de la fête qui marque la fin de l'année scolaire.

Parents, grands-parents et autres membres de la famille ont pris place sur les bancs installés pour l'occasion au communal d'Amplaing. Durant le spectacle, basé sur le thème "danses occitanes", le public a pu applaudir les enfants qui ont évolué sous la direction des enseignantes.

En fin de représentation, des spectateurs, entre deux éclats de rire, ont reçu un cours d'initiation donné par les jeunes artistes.

A l'issue du spectacle, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif offert et servi par les parents d'élèves. Il a été suivi d'un après-midi récréatif pour les enfants qui ont pu profiter des activités qui leurs



étaient réservées. Merci et bravo aux organisateurs et aux enfants pour cette belle

journée placée sous le signe de la convivialité.

RENTREE SCOLAIRE 2013/2014

Après deux mois de vacances bien méritées, l'heure de la rentrée a sonné. Le 3 septembre, il a donc fallu adopter les rythmes scolaires et leur nouvelle organisation.

Elaborée au cours du 1^{er} semestre 2013, cette nouvelle organisation a pu enfin être mise en application et révéler si la coordination entre tous les services (transport, école, ALAE, nouveaux temps périscolaires, cantine...) avait bien été anticipée. Le jour de la rentrée, a permis de constater le fonctionnement de tous les services, cependant un bilan sera dressé d'ici quelques semaines, afin d'apporter les mises au point nécessaires.

Désormais, la semaine d'école s'étend du lundi au vendredi en incluant le mercredi matin. Elle comprend toujours 24 heures d'enseignement avec des journées allégées pour mieux correspondre aux besoins des enfants.

Des horaires différents ont été mis en place pour l'école de Mercus et celle d'Amplaing. Ce décalage de 15 minutes permet d'assurer le transport scolaire tout en respectant les horaires de classe. La pause méridienne plus longue et mieux organisée permet aux enfants d'être plus sereins et moins bousculés.

A l'issue de la journée dont la durée a été écourtée, les enfants peuvent soit rentrer chez eux, soit profiter des temps d'activités périscolaires (TAP) mis en place dans le cadre de la réforme.

Les TAP sont facultatifs mais, les enfants semblent y trouver un grand intérêt, vu le nombre important d'inscrits. C'est sûrement aussi un moyen de garde pour les parents que l'activité professionnelle oblige à rejoindre leur domicile bien plus tard.

Les activités qui se déroulent de 16h30 à

17h15 sont encadrées par les animateurs de l'ALAE et autres intervenants. Elles sont nombreuses et diverses et l'enfant peut choisir, en fonction de son âge : sports (initiation au foot, au basket, au hand-ball), jeux d'habileté, jeux "bouger-bouger", initiation à la "country", art et déco "do it yourself" cuisine, initiation au dessin, atelier modelage, création du "petit journal" Dès 17 H 15, les parents qui le souhaitent peuvent récupérer leur enfant, sinon ce dernier, tout comme les années précédentes, restera sous la surveillance de l'ALAE jusqu'à 18h30.



LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE			
AMPLAING			
CM1 13	CM2 9	TOTAL 22	Enseignante - Directrice Mme Bernadette VALERO
MERCUS			
CE1 10	CE2 15	TOTAL 25	Enseignantes DIRECTRICE Mme Laëticia CASTAING Mme Floriane BÉDU
CE1 8	CP 17	TOTAL 25	Mme Marie-Anne CAMPERGUE
Grande section 11	Moyenne section 11	TOTAL 22	Mme Estelle LAURENÇON
Très petite section 5	Petite section 11	TOTAL 16	Mme Bridget LAKE

La commune prend en charge la totalité des frais de fournitures scolaires et verse 36,59 euros par enfant au compte des coopératives scolaires.

Gratuit pour les familles le transport coûte de 40 566 euros (pour l'année 2012) à la commune. Cette année la demi-journée du mercredi aura un coût supplémentaire.

La charge financière de la cantine est supportée par le budget communal. Le prix de vente du ticket repas est fixé à 2,60 € pour les enfants de la commune et 3,00 € pour les enfants des communes voisines

Les TAP représentent une charge supplémentaire pour la commune dont le coût oscille entre 16 000 et 22 000 €.

Bonne année scolaire aux élèves, à leurs enseignants ainsi qu'au personnel d'encadrement et de la cantine.

VIE ASSOCIATIVE

FEU DE LA SAINT JEAN

Le feu de la Saint Jean organisé à Amplaing par le comité des fêtes de Mercus a clôturé la journée du 22 juin. Au cours de la soirée, animée par un DJ, les participants ont pu se restaurer sur place avec les grillades préparées par les membres du comité. A la tombée de la nuit ils ont assisté, à l'embrassement d'un gigantesque bûcher dressé au milieu du "Communal".

Merci aux organisateurs bénévoles qui, par leur savoir-faire, ont assuré la réussite de cette soirée festive.

LES AMIS DU SERBEL

Durant les mois de juillet et août notre association a respecté la trêve estivale... Seules deux sorties ont été effectuées : une soirée à Mauzac autour d'un dîner spectacle au "Moulin des Roches" et un dimanche à Bagnères de Luchon à l'occasion de la traditionnelle « fête des fleurs ». Avec l'arrivée de l'automne les activités sportives (aqua-gym, séances de gymnastique douce et d'initiation "country", randonnées pédestres...) reprennent à plein régime, permettant ainsi d'évacuer le "stress" engendré par la rentrée.

PÉTANQUE MERCUSIENNE

La fête de Croquié, organisée traditionnellement par la pétanque mercusienne, a connu cette année encore un beau succès.

Le traditionnel concours se déroulait sous de bons auspices avec un nombre de 16 doublettes engagées. Chacun cherchait le meilleur terrain pour envoyer le bouchon et s'appliquer à pointer ou à tirer. A ce jeu c'est l'expérimentée équipe composée de Laurence LOPEZ et d'Alex ESPY qui remportait le challenge J.L. Cots au détriment de nos voisins ariégeois Karim EL HADDOUCHI et Jean-Michel PÉDOUSSAUT. L'apéritif ouvrait alors les hostilités et la fête pouvait commencer. Une centaine de convives était présente pour déguster la succulente paella préparée de main de maître par M. ROUGET et l'équipe du Cathare. Robert SALVATIERRA accordait sa guitare et les chants fusaient repris en chœur par toute l'assemblée dans une ambiance toujours aussi endiablée. Notre ami Jean-Claude pouvait entonner la traditionnelle "Ariégeoise" et Patrick enchaînait sur d'autres morceaux remarquables. La soirée s'est prolongée jusque tard dans la nuit au rythme de la sono. Les "courtierols" retrouvaient alors le calme et la quiétude de leur quotidien jusqu'à l'année prochaine.



APÉRITIF ENTRE AMIS A CROQUIÉ

C'EST LA FÊTE AU VILLAGE

Durant les mois de Juillet et Août, nos 3 comités des fêtes ont animé les villages à l'occasion des traditionnelles fêtes locales. Bravo et merci à tous les bénévoles qui, avec savoir-faire et dynamisme, mettent en place pour le plus grand plaisir des petits et des grands, des programmes riches par leur diversité : jeux pour enfants, spectacles, bals, repas, feu d'artifice, concours de boules...



TAPAS ET APÉRITIF A AMPLAING



ON DANSE A GARRABET



CONCOURS DE BOULES A MERCUS

SOLUTION DE L'ÉNIGME DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

Rappel des indices œuf, blanc, rouge,
lait et perroquet.

Mot clé à trouver : COCO.

Cette variété de haricot sec est l'ingrédient de base de "l'estouffat de mounjes" ou "mounjetado". La production du "coco" a été relancée ces dernières années, des semences ayant été retrouvées à Bonnac où passait le rallye promenade cette année.

ANIMATIONS

2 NOVEMBRE
LOTO DE L'ASSOCIATION
« LES AMIS DU SERBEL »

24 NOVEMBRE
VIDE GRENIER
DE L'ASSOCIATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES
(APEEMGA)

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES •

12 juin 2013 : Inès KARAGYOZOV
24 juin 2013 : Emilio BONNET
25 juin 2013 : Abygaël ALVES
25 juin 2013 : Louane ALVES
3 juillet 2013 : Inès CAZENAVE
27 juillet 2013 : Widad EL HAJAM
6 août 2013 : Ari HULL
24 août 2013 : Yan MAGALHAES
6 septembre 2013 : Lilou BOULARD

• DÉCÈS •

4 juillet 2013 :
Éliane BERNADAC épouse GRAVES
8 juillet 2013 : Jean-François MAURY
19 juillet 2013 : Louane ALVES
10 septembre 2013 :
Thérèse DA SILVA épouse CASSÉ

• MARIAGES •

3 août 2013 :
Gautier SEGRETO et Delphine RAUZY
14 septembre 2013 :
Mohamed HACHEMI
et Badia EL RHANDOURI
14 septembre 2013 :
Bruno LÉANDRIS et Aïcha SAID

Directeur de la publication : José LORENZO
Rédaction : Patricia TESTA
Photos : Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative
Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE (09)

L'AMICALE DES BOULES "LA LYONNAISE"

Après le championnat d'Ariège, les mercusiens ont participé au championnat de France qui s'est déroulé à Evian/Thonon les Bains, les 18, 19 et 20 juillet. David GIRABET, Michel AMIEL, Adrien MACHADO, Sébastien ROUGET et José FABRE qui représentaient l'Ariège et plus particulièrement Mercus, n'ont pas démerité. Après une brillante qualification dès la première journée du tournoi (1^{er} de la poule), leur aventure s'est malheureusement terminée le lendemain en 32^{ème} de finale.

A noter également la performance de l'équipe composée de David GIRABET, Michel AMIEL, Daniel ARSÉGUEL et José FABRE qui a remporté le concours de "Lyonnaise" (challenge de la ville d'Ax les Thermes) du 15 août dernier.

Des résultats très satisfaisants qui témoignent du talent de nos joueurs.



LES MYRTILLES DE L'AYNAT

S'il est une fête qui tient au cœur des membres des "Myrtilles de l'Aynat", c'est bien celle des Mamans.

C'est donc par un beau dimanche de juin que le restaurant le Pré Gourmand nous a accueillis à Tarascon pour célébrer cette journée.

Que faut-il pour qu'une fête soit réussie ?

Un menu alléchant, de la musique un brin rétro et surtout la bonne humeur des convives ! Il n'en fallait pas plus pour que l'ambiance chaleureuse et la convivialité soient au rendez-vous pour notre plus grand plaisir.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2013

- Aménagement sortie usine Praxair / Passage à niveau n°82 : Demande aide financière au Conseil Général et au Conseil Régional.
- Création de 2 postes d'ATSEM principal 2^{ème} classe à Temps complet.
- Tarifs repas cantine : à partir du 1^{er} septembre 2013, les prix des repas servis à la cantine ont été fixés à 2,60 € pour les enfants de la commune / 3,00 € pour les enfants domiciliés hors commune / 1,30 € pour les enfants accueillis à la crèche / 5,50 € pour les adultes.
- Signature du bail de location pour le logement situé 4 place de l'Ecole à Amplaing.

Séance du 13 septembre 2013

- Coupe de bois 2014 : le conseil municipal autorise l'ONF à effectuer la coupe.
- ZA de Barri à Amplaing / dédommagement des dégâts occasionnés par l'incendie de 2012 : le conseil municipal accepte la proposition faite par les experts des assurances.
- Le Maire donne lecture d'un courrier émanant du service défenseur des droits, qui fait part des doléances de Mme Nicole LAFAILLE quant aux débordements de végétaux provenant des propriétés voisines du domicile de la plaignante. Le conseil municipal autorise le Maire à adresser une réponse écrite audit service.